

Rebond ...

Après avoir touché le fond de la piscine, la suite logique consiste à rebondir rapidement vers la surface. Ce paradigme hydrodynamique peut s'appliquer au développement des TIC de santé qui, après avoir connu une longue période de difficultés, semblent enfin entrer dans une nouvelle ère.

Dans l'enseignement délivré par les grandes écoles d'administration, la formule visant à désigner une situation peu brillante sans en agonir les responsables est connue : « les marges d'amélioration sont importantes ». Dans le domaine des technologies d'information de santé et pour le soutien aux personnes en perte d'autonomie, cette litote sied assez bien au bilan des 15 années écoulées, qui n'incline pas vraiment à l'euphorie. Dans le domaine du partage de données de santé d'abord, car si la plupart des professionnels de santé libéraux sont désormais dotés d'un système d'information, ils le sont avant tout pour assurer la gestion administrative, au mieux médico-économique de leur cabinet ou officine. Par ailleurs, si les téléservices de l'assurance maladie se développent doucement au service des assurés et des intervenants de santé, ils subissent toutefois le lourd héritage du vénérable programme Sesam-Vitale. Pour mémoire, dix ans après son lancement ce dispositif de dématérialisation n'est encore utilisé que par une partie des professionnels libéraux, et a été conçu d'une manière telle que chaque évolution relève aujourd'hui du chemin de croix. Du côté de la sphère hospitalière, l'embryonnaire système d'information clinique avait vu poindre une lueur d'espoir le 23 mai 2006. Le ministre de la santé de l'époque annonçait en effet ce jour-là, lors de l'ouverture de la grand' messe bisannuelle d'Hôpital Expo, un grand plan « Hôpital 2012 » de rattrapage du retard français. Objectif raisonnable affiché: doubler le montant des investissements informatiques en France pour les porter à hauteur de la moyenne européenne. Las, loin d'impulser une nouvelle dynamique à un marché en léthargie, les atermoiements au sujet des critères d'éligibilité des budgets annoncés à grands renforts de communiqués, et les

pesanteurs administratives conduiront très vite à un effet strictement inverse à celui attendu. Loin d'accélérer la cadence des appels d'offre pour moderniser les systèmes d'information des établissements, c'est à un spectaculaire ralentissement dès le début de l'année 2008 que conduiront ces atermoiements. La seule véritable nouveauté à ce sujet vient désormais du mécontentement des donneurs d'ordres hospitaliers aux côtés des prestataires désabusés.

Pour autant, en dépit de ces difficultés il y a tout lieu d'afficher un optimisme raisonnable. En effet, les lois physiques postulent qu'après avoir touché le fond, le rebond est la suite logique. Or, les conditions commencent à être réunies pour une sortie d'impasse.

D'abord, parce que la conjoncture démographique et budgétaire contraint aujourd'hui le décideur politique à prendre la mesure, sauf à accepter la poursuite de la dégradation de notre système de santé, de l'importance des technologies de l'information. La formule « La télémédecine, mais c'est l'avenir ! », prononcée par le Président de la république en janvier dernier en est la démonstrative illustration. Ensuite, parce que le changement de gouvernance souhaité par la ministre de la santé (ASIP, ANAP) se traduit par l'arrivée de personnalités expérimentées et inscrites dans une dynamique de concertation. Enfin, parce que les organisations proactives, au nombre desquelles la réputation de LESISS n'est plus à faire, sont résolues à ne plus être de simples spectateurs passifs, mais des acteurs déterminés en appui aux nouvelles tutelles. En espérant que ces dernières se saisissent très vite, en résonance avec le représentant des industries spécialisées et ceux des donneurs d'ordre, du déblocage urgent d'un plan « Hôpital 2012 ». Dont les marges d'amélioration restent importantes ...